

Des dealers dans ma FAC - 1/2

Paris III, une FAC parisienne tranquille, le théâtre d'un fait divers à la une du journal régional, on a parlé de peur et de dangers, témoignage d'une étudiante et communiqué du directeur.

Non, **Paris III n'est pas la zone**, il faut avouer quand même que la grande majorité des étudiants de se rendaient compte de rien, mise à part les habituelles odeurs de chit dans les recoins de la cours, on ne pouvait pas suspecter le deal d'**Héro, Exta, et Coke**.

Le réseau "**HEC**" s'approvisionnait en Hollande, à Amsterdam ou à Rotterdam. A chaque retour, il revenait chargé de 1 500 à 2 000 cachets d'ecstasy, revendus plus tard 4 à 5 euros pièce aux étudiants de Censier, soit deux fois moins que le prix courant sur le marché parisien" (dixit *Le Monde*)

Le 3 mars, 12 personnes sont mises en examen, les arrestations ont lieu hors de l'établissement, d'ailleurs, **aucun des dealer n'étudiait à la Sorbonne**. Pour les besoins de l'enquête des policiers de la brigade des stupéfiants ont infiltré le réseau et certains se sont fait passés pour des étudiants, "sans en informer l'administration de l'université. Menacés par les trafiquants, certains de ses membres n'avaient pas alerté la police", indique *Le Monde*.

Tout se passait à la cafèt à la pause déjeuner, comme tout étudiant qui se respecte j'y ai passé beaucoup de temps, sans jamais rien remarquer et donc nous ne buvions pas nos capuccino dans l'angoisse.

Lors de perquisitions à domicile, les enquêteurs ont trouvé des "petits lots de GHB" (**la drogue du viol** : c'est incolore et inodore facile à mettre dans un verre de boisson, tu perds tes inhibitions et des réflexes et tu perds la mémoire de ce qui t'est arrivé). Pourtant en toute bonne fois on ne peut pas dire que du GHB ai effectivement circulé à la FAC.

Je vous reproduit ici la lettre que le Président de la FAC, Bernard Bosredon, adresse "à l'ensemble de la communauté universitaire de Paris III, datée du 10 mars 2003.

"Le 4 mars dernier, de nombreux médias ont rendu compte de l'arrestation, en dehors de l'enceinte de notre université, d'un groupe de revendeurs de drogue qui agissait à l'intérieur de Paris III.

Les faits rapportés sont exacts. **Toutefois, la présentation qui en a été faite dans. Les médias a pu donner de notre université une image fausse. Tous ceux qui fréquentent Censier ont dû être surpris et choqués par l'outrance de certains propos : " cli- mat de terreur ", " menace ", dealers se promenant " en toute impunité", "drogue des violeurs"...** J'ai donc décidé de m'adresser à chacun de vous pour rappeler les faits, lever ainsi les doutes et dissiper les rumeurs qu'ont pu susciter des récits souvent inexacts.

Dès l'année 2000-2001, notre équipe de sécurité a constaté la présence quotidienne, sur notre parvis et dans nos murs, d'un groupe d'individus étrangers à l'université, au comportement souvent incivil, qui étaient soupçonnés de se livrer à divers trafics. Nos agents de surveillance sont intervenus très régulièrement pour leur demander de quitter les lieux.

L'année suivante, nous avons constaté l'aggravation de la situation et, en raison des faibles effectifs de nos agents de sécurité, demandé de l'aide à la police de notre arrondissement et fait appel ponctuellement aux services d'une société de surveillance. **En mai 2002, nous avons dû porter plainte auprès du commissariat du Sème arrondissement pour " insultes, menaces et dégradations de matériel ". Plusieurs personnes ont été interpellées mais aussitôt relâchées après un contrôle d'identité. Par ailleurs, les agents de sécurité ont pro- cédé à de très nombreuses interventions pour évacuer les contrevenants, parfois quotidiennement, en mai, juin, septembre et octobre 2002. Pendant l'été, nous avons renforcé notre matériel de vidéosurveillance.** En janvier 2003, nous avons une nouvelle fois fait appel à la police pour expulser des auteurs de trouble. En février 2003, à la demande de la brigade des stupéfiants, j'ai autorisé les

Des dealers dans ma FAC - 2/2

forces de police judiciaire à accéder aux locaux de Censier pour la fin de l'année universitaire en cours, dans le but de pouvoir assurer l'observation discrète des personnes qu'elles suspectaient de trafic de drogue. Cette décision n'a été prise qu'au regard du danger que ces personnes faisaient peser sur les étudiants et sur les personnels de Paris III.

Notre université s'engage à relancer et à développer les actions d'information et de prévention contre l'usage de stupéfiants. Ce faisant, je suis persuadé de traduire la volonté de l'ensemble de la communauté universitaire de Paris III, sur laquelle je sais pouvoir compter. "

(Les photos : la première c'est de l'héro, puis de l'exta, et enfin de la coke)